



ANALYSE FINANCIERE DE LA COMMUNE DE PLOUGUERNEAU

Exercices 2012 à 2014

Centre des Finances Publiques de LANNILIS

Mars 2015



SOMMAIRE

I) LA FORMATION DE L'AUTOFINANCEMENT.....	4
A) Composantes des charges et des produits réels de fonctionnement.....	4
1°) Les charges de fonctionnement réelles augmentent de 10,2% sur la période.....	4
2°) Les produits de fonctionnements réels augmentent de 4,1% de 2012 à 2014	7
B) La Capacité d'autofinancement	8
II) L'INVESTISSEMENT.....	11
A) Le financement disponible.....	11
B) Les dépenses d'équipement.....	12
C) Le financement des investissements.....	13
III] EQUILIBRE DU BILAN.....	14
A) Le fonds de roulement.....	14
B) Le besoin en fonds de roulement	15
C) La trésorerie	15
IV) Marges de manœuvre.....	16
A) La fiscalité directe locale.....	16
B) Analyse de l'endettement.....	17
C) Le coefficient d'autofinancement courant.....	19
CONCLUSION.....	20
LEXIQUE.....	21
ANNEXES.....	23

- Analyse fiscale

PRESENTATION DE LA COLLECTIVITÉ

Cette étude porte sur les exercices 2012 à 2014 et a été réalisée au cours du mois de Mars 2015.

Les données utilisées sont issues du seul budget principal de la commune.

Les comparaisons avec les communes de la même strate démographique sont exprimées en € par habitant (€/hab).

Le nombre d'habitants qui a servi de base à l'ensemble de l'analyse financière est celui présent sur les fiches de situation financière, soit 6 509 habitants sur l'exercice 2014. Les collectivités de référence appartiennent à la strate de 5 000 à 9 999 habitants représentant un panel de 23 communes pour le département du Finistère, de 72 communes pour la région Bretagne et de 876 communes pour la strate nationale.

Les moyennes 2014 n'étant pas encore connues sur la partie fiscalité, les comparaisons seront effectuées sur l'exercice 2013.

Les principales caractéristiques de la Commune

La comptabilité de la commune en 2014 s'organise autour d'un budget principal auquel sont rattachés les budgets annexes suivants :

- Service d'eau
- Service d'assainissement
- Service Petite Enfance
- Lotissement Gwelmeur
- Lotissement du Hellez

Il est rappelé que les budgets annexes ne sont pas consolidés. Leur poids sur la gestion de la commune n'apparaît qu'au niveau de l'examen de l'équilibre du bilan.

La commune adhère à la Communauté de Communes du Pays des Abers (CCPA). Ce groupement à fiscalité propre perçoit la totalité de la fiscalité professionnelle unique et la « fiscalité ménage ». La commune pour sa part perçoit uniquement les « taxes ménages », c'est-à-dire la taxe d'habitation, la taxe foncière bâtie et la taxe foncière non bâtie.

I) LA FORMATION DE L'AUTOFINANCEMENT

L'autofinancement est le résultat de la comparaison entre les produits réels de fonctionnement et les charges réelles de fonctionnement. Il sert à financer tout ou partie des dépenses d'investissement.

A) Composantes des charges et des produits réels de fonctionnement

1°) Les charges de fonctionnement réelles augmentent de 10,2% sur la période

Elles passent de 5 397 791€ en 2012 à 5 950 233€ en 2014. Sur ce dernier exercice, avec 914€ par habitant, les charges réelles sont supérieures aux moyennes départementale (788€) et régionale (833€) mais inférieures à la moyenne nationale (959€).

Les "charges de personnel" et les "achats et charges externes" sont les deux postes les plus importants, représentant respectivement 52 % et 23 % de charges de fonctionnement réelles en 2014.

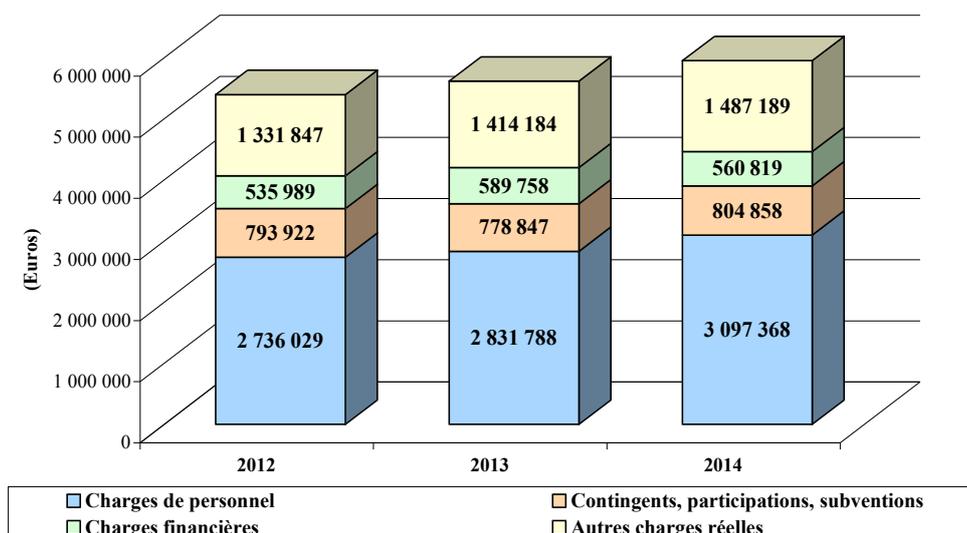
Les charges de personnel augmentent de 13,2% sur les 3 exercices, passant de 2 736 031€ à 3 097 367€. En fin d'étude, elles se situent entre les moyennes puisqu'elles représentent 476€ par habitant pour la commune contre 416€ pour la strate départementale, 454€ pour la strate régionale et 530€ pour la strate nationale.

Les achats et charges externes augmentent de 11,7% sur la période étudiée, passant de 1 212 872€ à 1 354 619€. En 2014, ils représentent 208€ par habitant pour la commune contre 201€ pour la moyenne départementale, 213€ pour la moyenne régionale et 257€ pour la moyenne nationale.

2012	Montant en €	Montant en € par hab pour la catégorie démographique			
		Commune	Département	Région	National
Total des charges de fonctionnement = B	6.059.490	928	820	840	1.016
dont : Charges de fonctionnement réelles	5.397.791	826	757	773	932
..... dont : Charges de personnel (montant net)	2.736.031	419	394	407	504
..... Achat et charges externes (montants nets)	1.212.872	186	200	204	255
..... Charges financières	535.989	82	32	36	34
..... Contingents	379.555	58	43	32	33
..... Subventions versées	414.368	63	58	63	73

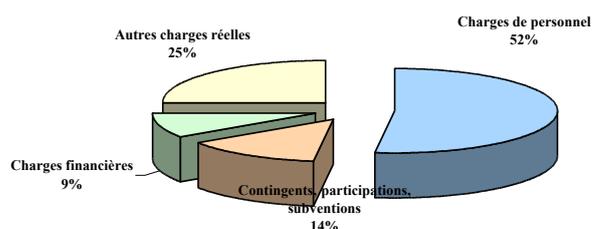
2014	Montant en €	Montant en € par hab pour la catégorie démographique			
		Commune	Département	Région	National
Total des charges de fonctionnement = B	6.244.132	959	842	892	1.032
dont : Charges de fonctionnement réelles	5.950.233	914	788	833	959
..... dont : Charges de personnel (montant net)	3.097.367	476	416	454	530
..... Achat et charges externes (montants nets)	1.354.619	208	201	213	257
..... Charges financières	560.819	86	31	35	33
..... Contingents	429.723	66	39	31	33
..... Subventions versées	375.135	58	61	69	74

Évolution des charges réelles (montant)



Structure des charges réelles

Année 2014



LA RIGIDITE DES CHARGES STRUCTURELLES

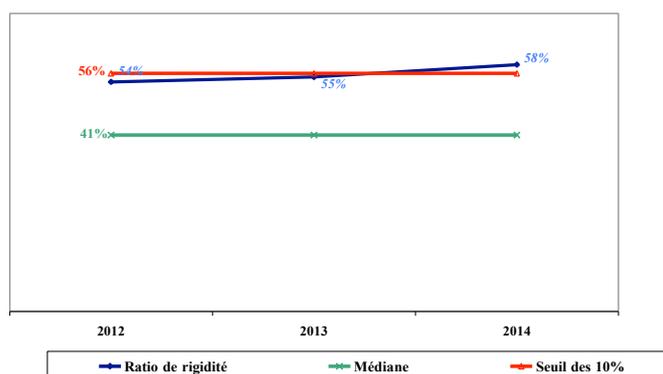
Le ratio est exprimé par le rapport suivant :

$$\frac{\text{Charges de personnel} + \text{contingents et participations} + \text{intérêts de la dette}}{\text{Produits réels de fonctionnement}}$$

Ce ratio permet de mesurer la part des produits de fonctionnement consommés par les dépenses incompressibles.

Ratio de rigidité

Couverture des charges (personnel, contingents, intérêts) par les produits



Comparaisons sur le ratio de Rigidité

Le tableau ci-dessous montre que Plouguerneau dispose en 2014 d'une part de charges incompressibles correspondant à 58% des produits. La situation du ratio de rigidité se dégrade par rapport à 2012 (54%) et 2013 (55%).

Ce ratio signifie que sur 2014, 58% des dépenses de fonctionnement sont incompressibles et obligatoires, les moyens d'action sur ces dernières et leur maîtrise échappant sur le court terme à la décision de l'organe délibérant.

	Commune	Commune	Département	Région	National
RATIO DE RIGIDITE 2014	En €	En € /hab	En € /hab	En € /hab	En € /hab
Charges de personnel (montant net)	3 097 367	476	416	454	530
Charges financières	560 819	86	31	35	33
Contingents	429 723	66	39	31	33
Total des charges de fonctionnement	4 087 909	628	486	520	596
Total des Produits de fonctionnement réels	7 056 650	1084	985	1039	1118
RATIO DE RIGIDITE 2014	58%	58%	49%	50%	53%

L'ensemble des charges constituant le ratio de rigidité sont supérieures à celles des communes de référence, particulièrement les charges financières. En revanche, le niveau plus proche des produits de fonctionnement par rapport aux strates améliore peu le score de ce ratio.

Le ratio de rigidité est un indicateur intéressant sur la variation de la part des charges incompressibles mais qu'il faut cependant relativiser puisque la gestion en régie directe de nombreux services par le budget principal ou le peu de transferts de charges à la communauté de communes peuvent expliquer des charges supérieures à la moyenne. Ces dernières sont souvent compensées par des produits également supérieurs à la moyenne ou par l'absence d'autres charges n'apparaissant pas dans le ratio de rigidité.

D'autres indicateurs, comme par exemple la capacité d'autofinancement, sont plus explicites sur la situation financière réelle des communes.

La commune maîtrise peu ses dépenses incompressibles par rapport au niveau de ses produits de fonctionnement. Elle dispose ainsi d'une marge de manœuvre inférieure aux moyennes pour les autres dépenses de fonctionnement.

2°) Les produits de fonctionnements réels augmentent de 4,1% de 2012 à 2014

Ils passent ainsi de 6 779 716€ en 2012 à 7 056 650€ en 2014. Sur ce dernier exercice, avec 1 084€/hab les produits réels sont supérieurs à la moyenne finistérienne (985€), bretonne (1 039€) et nationale (1 118€).

Le principal poste de produits de fonctionnement, à savoir les impôts locaux, connaît une augmentation notable de 2012 (2 929 286€) à 2014 (3 098 757€) soit + 5,8%. Sur ce dernier exercice, avec 476€ par habitant, il est supérieur aux moyennes départementale (452€), régionale (454€) et nationale (450€).

La DGF est stable en passant de 1 899 670€ en 2012 à 1 911 096€ en 2014. Sur ce dernier exercice, elle représente pour la commune 294€ par habitant contre respectivement 208€ et 201€ pour les strates départementale et régionale et 194€ pour la strate nationale.

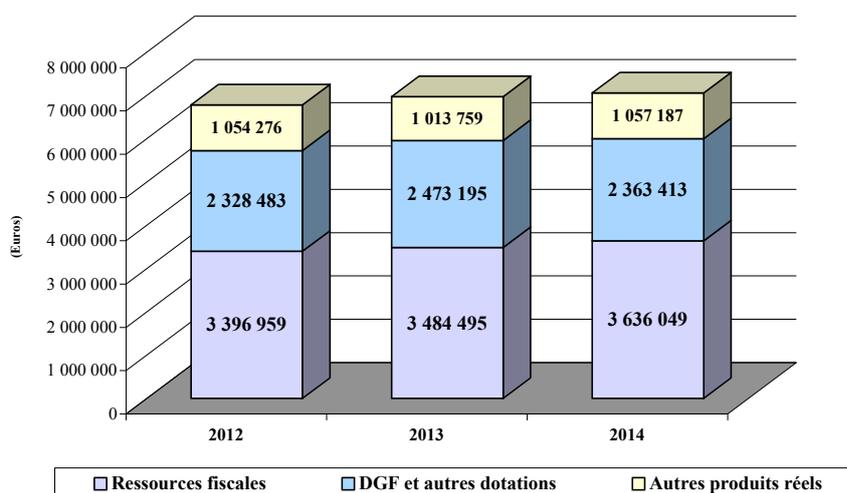
La fiscalité reversée augmente de 2012 (277 484€) à 2014 (316 951€). En fin d'étude, avec + 49€ par habitant, elle est inférieure à la strate finistérienne (111€), à la strate bretonne (129€) et à la strate nationale (198€).

2012	Montant en €	Montant en € par hab pour la catégorie démographique			
		Commune	Département	Région	National
FONCTIONNEMENT					
Total des produits de fonctionnement = A	7.072.855	1.083	1.004	1.012	1.165
dont : Produits de fonctionnement réels	6.779.716	1.038	978	985	1.122
.....dont : Impôts locaux	2.929.286	448	431	432	437
..... Fiscalité reversée par les GFP	277.484	42	132	127	204
..... Autres impôts et taxes	190.189	29	48	57	80
..... Dotation globale de fonctionnement	1.899.670	291	204	197	203
..... Autres dotations et participations	428.814	66	65	58	79

2014	Montant en €	Montant en € par hab pour la catégorie démographique			
		Commune	Département	Région	National
FONCTIONNEMENT					
Total des produits de fonctionnement = A	7.088.650	1.089	1.000	1.053	1.147
dont : Produits de fonctionnement réels	7.056.650	1.084	985	1.039	1.118
.....dont : Impôts locaux	3.098.757	476	452	454	450
..... Fiscalité reversée par les GFP	316.951	49	111	129	198
..... Autres impôts et taxes	220.341	34	50	70	80
..... Dotation globale de fonctionnement	1.911.096	294	208	201	194
..... Autres dotations et participations	452.317	69	65	63	79

Les produits de fonctionnements sont détaillés dans l'analyse fiscale jointe en annexe.

Évolution des produits réels (montant)



B) La Capacité d'autofinancement

La Capacité d'autofinancement brute (CAF) représente l'excédent de fonctionnement (Produits réels diminués des charges réelles) utilisable pour financer les dépenses d'investissement (c'est à dire, les remboursements de dettes par priorité, puis avec le reliquat de nouvelles dépenses d'équipement...).

2012	Montant en €	Montant en € par hab pour la catégorie démographique			
		Commune	Département	Région	National
COMPOSANTES DE L'AUTOFINANCEMENT					
Excédent Brut de Fonctionnement = EBF	1.915.577	293	253	249	221
Résultat comptable = A - B = R	1.013.365	155	183	173	149
Produits de fonctionnement réels	6.779.716	1.038	978	985	1.122
Charges de fonctionnement réelles	5.397.791	826	757	773	932
Capacité d'autofinancement brute = CAF	1.381.926	212	221	213	190
Produits de cessions d'immobilisations	291.760	45	22	24	36
CAF nette de remboursements de dettes bancaires et assimilées(1)	805.447	123	144	122	111

2014	Montant en €	Montant en € par hab pour la catégorie démographique			
		Commune	Département	Région	National
COMPOSANTES DE L'AUTOFINANCEMENT					
Excédent Brut de Fonctionnement = EBF	1.655.870	254	235	243	189
Résultat comptable = A - B = R	844.518	130	158	160	115
Produits de fonctionnement réels	7.056.650	1.084	985	1.039	1.118
Charges de fonctionnement réelles	5.950.233	914	788	833	959
Capacité d'autofinancement brute = CAF	1.106.417	170	198	205	160
Produits de cessions d'immobilisations	31.000	5	12	10	23
CAF nette de remboursements de dettes bancaires et assimilées(1)	434.774	67	110	116	81

1-L'excédent brut de fonctionnement (EBF)

Il résulte de la différence entre les encaissements et les décaissements effectifs générés par l'activité de gestion courante. Il se situe en amont des opérations financières, il est donc neutre vis à vis de la politique de financement et d'endettement.

Il n'est pas non plus influencé par les opérations à caractère exceptionnel comme les cessions d'immeubles par exemple. Enfin, il ne tient pas compte des normes et conventions comptables (provisions et amortissements).

L'excédent brut de fonctionnement est donc considéré comme l'indicateur de la maîtrise par la commune de ses missions de service public.

Cet indicateur diminue nettement sur la totalité de la période étudiée en passant de 1 915 577€ à 1 655 870€. Les produits de fonctionnement liés à l'EBF augmentent nettement moins que les charges de même nature.

L'Excédent Brut de Fonctionnement pour l'année 2014 (254€ par habitant) se situe à un niveau supérieur aux communes comparables du département (235€), de la région (243€) et de la nation (189€).

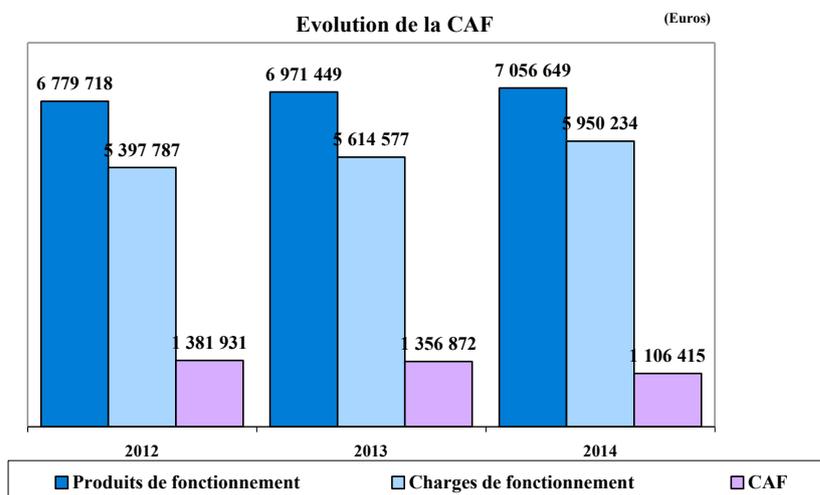
2 -La capacité d'autofinancement brute

CAF BRUTE = EXCEDENT BRUT DE FONCTIONNEMENT + produits réels financiers et exceptionnels – charges réelles financières et exceptionnelles

La Capacité d'autofinancement brute (CAF) précise dans quelles conditions la gestion courante de l'exercice, précédemment mesurée par l'Excédent Brut de Fonctionnement, se trouve en mesure de couvrir les besoins financiers nés des politiques de financement et d'endettement en incorporant les résultats financiers et une partie des charges et produits exceptionnels dont les subventions d'équilibre.

La capacité d'autofinancement brute diminue de 2012 (1 381 926€) à 2014 (1 106 417€). Sur ce dernier exercice, la CAF Brute (170€/hab) se situe à un niveau inférieur à celui des strates départementale (198€/hab) et régionale (205€/hab) mais supérieure à la strate nationale (160€/hab).

L'écart en € par habitant entre ce ratio et l'EBF se dégrade fortement en raison de charges financières peu maîtrisées, représentant 86€ par habitant contre une moyenne nationale à 33€.



3-La capacité d'autofinancement nette

CAF Nette = CAF Brute - remboursement en capital de la dette + refinancements éventuels

La capacité d'autofinancement nette permet de mesurer l'aptitude de la commune à autofinancer ses investissements, après avoir couvert ses charges et les dépenses obligatoires que sont les remboursements de dettes en capital.

Un montant négatif indique que la commune est incapable de faire face à ses remboursements de dettes avec son seul autofinancement. Elle ne dispose généralement que du recours à l'emprunt pour se désendetter.

Elle diminue de 805 447€ en 2012 à 434 774€ en 2014. Elle atteint un niveau de 67€ par habitant sur ce dernier exercice contre une moyenne nationale à 81€.

Le remboursement des emprunts augmente fortement sur la période (576 479€ en 2012 contre 671 643€ en 2014) et constitue une charge élevée pour la commune par rapport à celle des strates comparables (103€/hab en 2014 contre 88€ et 90€ pour les strates départementale et régionale et 79€ pour la strate nationale).

Avec un autofinancement net inférieur en 2014, la commune dispose de peu de moyens pour financer sa section d'investissement en raison d'une annuité de la dette très élevée.

II) L'INVESTISSEMENT

L'ensemble des dépenses d'investissement s'apparente à des emplois (dépenses d'équipement, remboursements de dettes, autres...). Parallèlement, l'ensemble des moyens financiers dont dispose la commune constitue des ressources (CAF, plus-values de cession, dotations et subventions, emprunts...). Le solde entre le total des ressources et le total des emplois représente la variation du fonds de roulement.

A) Le financement disponible

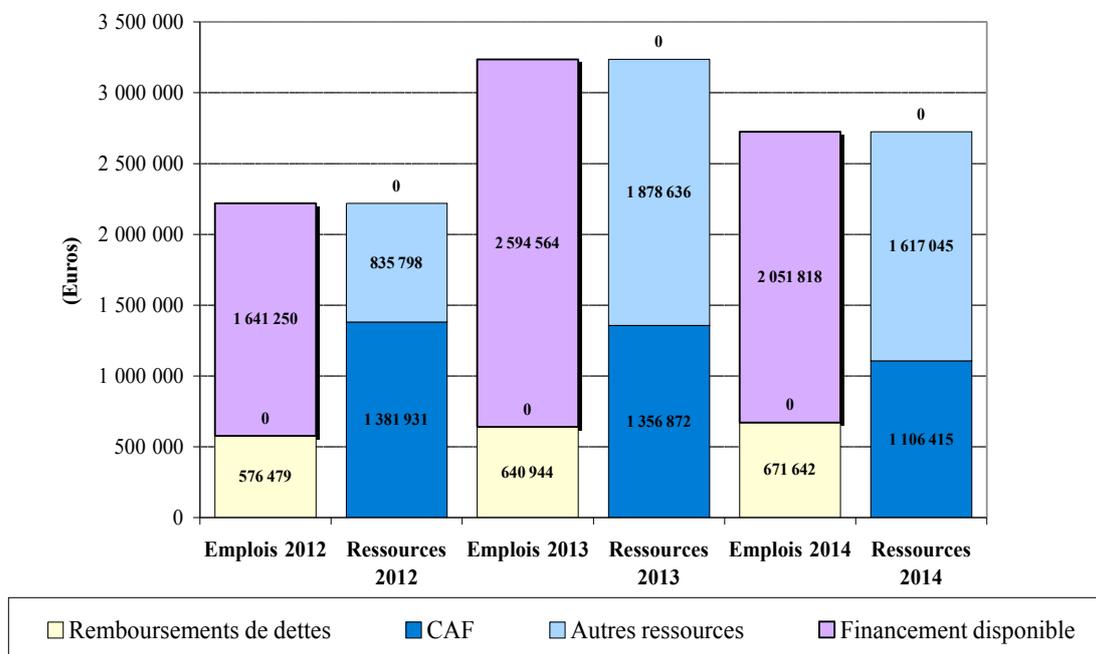
Le financement disponible représente le total des ressources (hors emprunts) dont dispose la collectivité pour investir, après avoir payé ses charges et remboursé ses dettes.

Une capacité d'autofinancement brute, positive sur la période, a permis à la commune de dégager 3 845 218€ sur trois ans.

Par sa capacité d'autofinancement brute, la commune dispose chaque année de moyens suffisants pour assurer le remboursement de ses dettes. Il faut ajouter les autres ressources d'investissement que sont le FCTVA et les subventions pour obtenir le financement disponible de la collectivité.

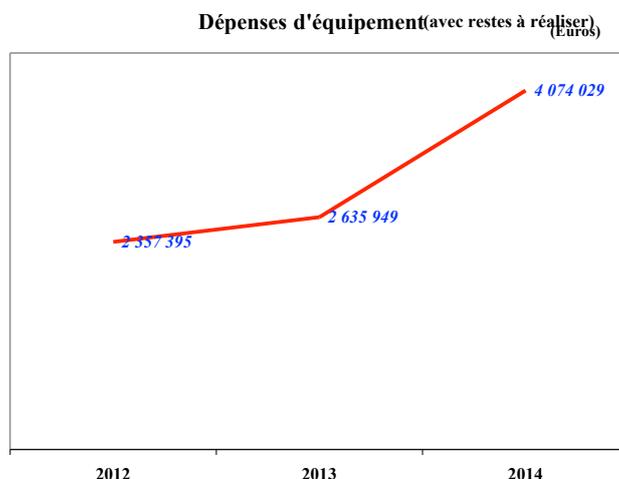
Avant que la commune ait éventuellement recours à l'emprunt, cet indicateur montre que la commune peut investir dans les dépenses d'équipement sur la période étudiée près de 6 287 632€ à partir des seules ressources propres provenant de la section de fonctionnement et de la section d'investissement.

Formation du financement disponible



B) Les dépenses d'équipement

Les dépenses d'équipement varient fortement sur la période.



	Commune	Commune	Département	Région	National
Dépenses équipements et subventions	En €	En € /hab	En € /hab	En € /hab	En € /hab
Dépenses d'équipement 2012	2 357 394	361	334	348	356
Subventions reçues 2012	121 138	19	43	49	68
Dépenses d'équipement 2013	2 635 949	404	397	392	386
Subventions reçues 2013	1 390 552	213	55	53	70
Dépenses d'équipement 2014	4 074 029	626	319	318	308
Subventions reçues 2014	1 062 645	163	49	41	66
TOTAL Dépenses d'équipement	9 067 372	1 391	1 050	1 058	1 050
TOTAL Subventions reçues	2 574 335	395	147	143	204
ratio % subv / dep équip	28%	28%	14%	14%	19%

Les dépenses d'équipement totalisées sur la période 2012-2014 s'élèvent à 1 391€/hab pour la commune. Elles se situent au-dessus des moyennes des communes comparables, dont le niveau est proche de 1 000€.

En matière d'investissement, la commune mène une politique dynamique et fortement subventionnée sur la période puisque le total des subventions par rapport aux dépenses d'équipements sur la période analysée avoisine 28% pour la commune contre 14% pour les strates départementale et régionale et 19 % pour la strate nationale.

C) Le financement des investissements

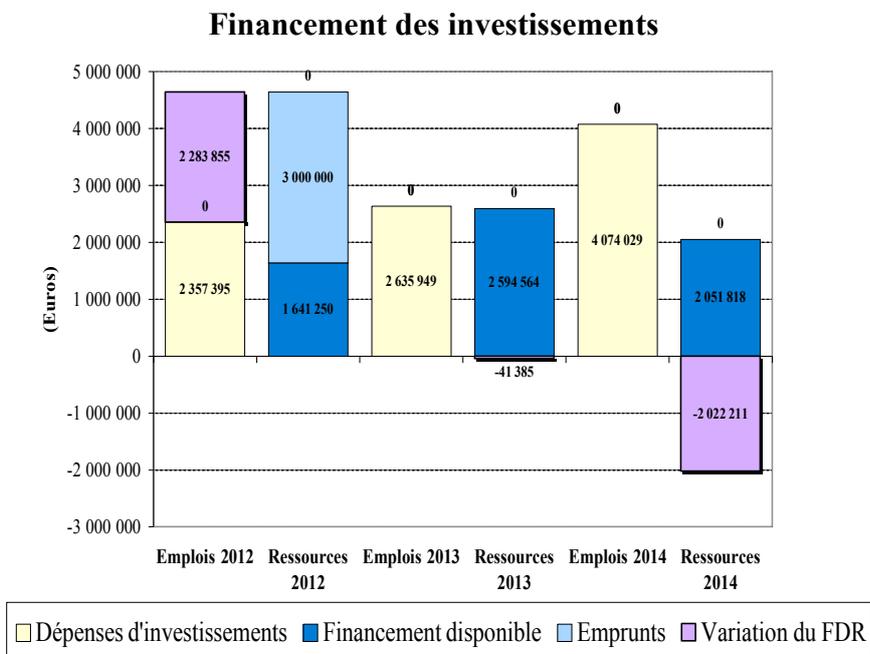
La commune a eu recours à l'emprunt sur la période étudiée pour 3 000 000€ en 2012.

Sur l'exercice 2012, le financement disponible et l'emprunt dépassent le montant des ressources nécessaires aux dépenses d'équipement de l'année. La commune augmente très nettement ses réserves pour un montant s'élevant à + 2 283 855€.

A l'inverse sur l'exercice 2013, le financement disponible est insuffisant pour financer les emplois. La variation du fonds de roulement est négative, la commune diminue légèrement ses réserves pour un montant s'élevant à - 4 385€.

Sur 2014, le financement disponible ne permet pas de financer les dépenses d'équipement de l'année. Les réserves diminuent fortement de - 2 022 211€.

Sur la période, la commune a recours à l'emprunt pour financer ses projets. Elle a également fortement puisé dans ses réserves en 2014.



III] EQUILIBRE DU BILAN

L'objectif de l'examen du bilan est d'estimer les marges de manœuvre futures pour toutes opérations d'investissement (remboursements de dettes, investissements nouveaux et coûts induits par ses investissements en fonctionnement, emprunts...).

Le bilan décrit, à la clôture de l'exercice, l'ensemble du patrimoine que la commune a constitué d'année en année. Ce patrimoine comprend un "actif" (total des biens immobiliers ou mobiliers, des créances et de la trésorerie) et un "passif", total des moyens de financement que détient la commune (dotations, subventions, dettes...).

La mesure de l'équilibre financier de la commune s'effectue à travers trois grandeurs caractéristiques : le fonds de roulement, le besoin en fonds de roulement et la trésorerie.

Bilan en 2014	
ACTIF	PASSIF
Immobilisations 51 293 954	Subventions, dotations, réserves 40 587 069
Stocks et créances 151 529	Dettes financières 11 622 172
Trésorerie 1 986 665	Dettes fournisseurs, sociales 1 222 910
	FDR = 915 287
	BFR = -1 071 381
	Trésorerie = FDR - BFR = 1 986 665

A) Le fonds de roulement

Le fonds de roulement est égal à la différence entre les financements disponibles à plus d'un an (les dotations et réserves, les subventions, les emprunts) et les immobilisations (les investissements réalisés et en cours de réalisation).

Cette différence correspond, en comptabilité budgétaire, à la somme des excédents définitifs que la commune a dégagés au cours du temps.

Le fonds de roulement permet de couvrir le décalage entre encaissement de recettes et paiement de dépenses.

Le fonds de roulement est positif en 2012. Il varie peu sur 2013 puis diminue fortement sur 2014 où il atteint un montant de + 915 284€ comme cela est détaillé précédemment dans le financement des investissements. Un fonds de roulement positif constitue un apport pour la trésorerie. Il se situe à + 141€ par habitant fin 2014 contre + 218€ pour la moyenne nationale. La commune dispose de réserves en fin de période mais à un niveau moindre que la strate nationale.

B) Le besoin en fonds de roulement

Le besoin en fonds de roulement (BFR) est égal à la différence entre l'ensemble des créances plus stocks et les dettes à court terme (dettes fournisseurs, dettes fiscales et sociales...). Une créance constatée, non encaissée génère un besoin de financement. A l'inverse, une dette pas encore payée vient diminuer ce besoin de financement.

Le BFR traduit le décalage entre perception de recettes et paiement de dépenses.

Le Besoin en Fonds de Roulement négatif sur 2012 varie peu sur 2013 puis diminue sur 2014. Il passe ainsi de - 584 592€ en 2012 à - 1 071 381€ en 2014. Ce dernier est la résultante de l'exécution des opérations financières du budget principal et des budgets annexes qui puisent ou apportent de la trésorerie. Sur 2014, le montant du besoin en fonds de roulement provient en partie des budgets annexes Service Eau et Service Assainissement qui apportent de la trésorerie par l'intermédiaire du cumul des comptes de liaison pour environ 1 170 000€ au 31/12/2014.

Les comptes comptabilisant les restes à recouvrer et les restes à payer pèsent également sur le niveau du BFR au 31/12/2014.

Un besoin en fonds de roulement négatif constitue un apport pour la trésorerie.

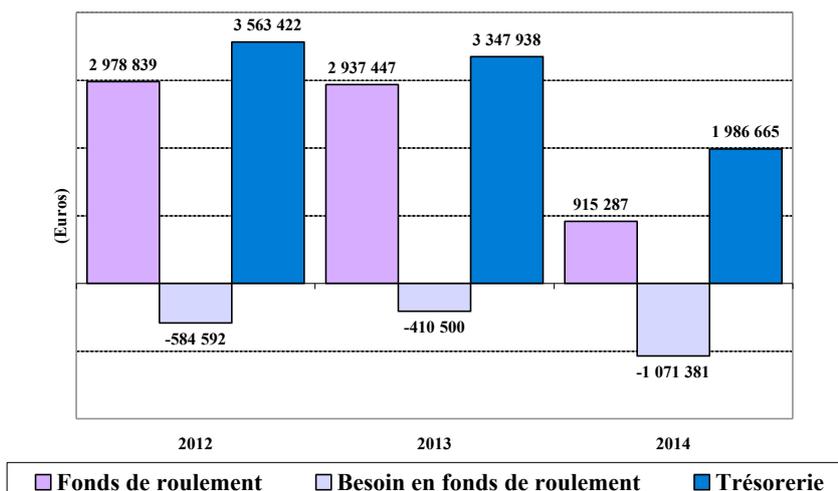
C) La trésorerie

La trésorerie du bilan comprend le solde du compte au Trésor, mais également les autres disponibilités à court terme comme les valeurs mobilières de placement.

Elle apparaît comme la différence entre le fonds de roulement et le besoin en fonds de roulement.

La trésorerie est excédentaire en 2014. Avec + 1 986 665€, la commune peut couvrir environ 4 mois de dépenses de fonctionnement courant.

Évolution des principaux éléments du bilan

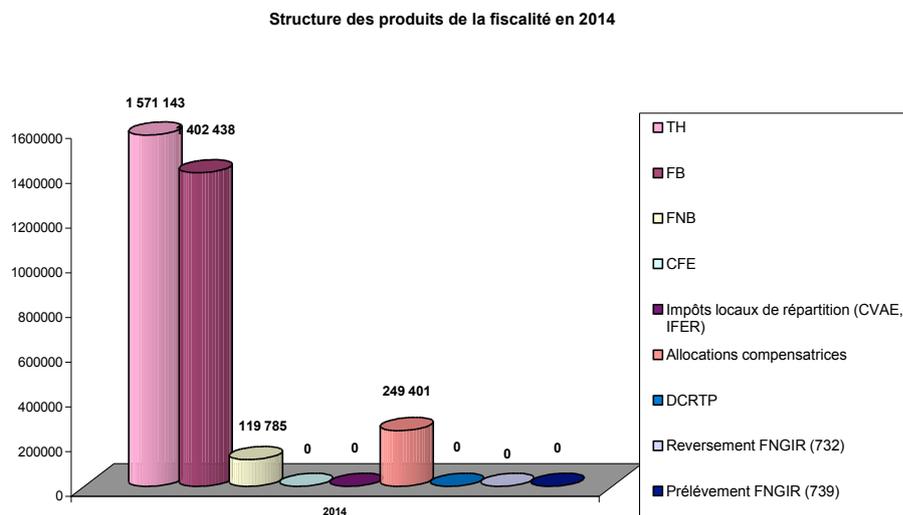


N.B. : L'appréciation de ces différents agrégats est à nuancer. En effet, leur valeur correspond à une situation à un jour fixé (le 31 Décembre de l'année). Elle est susceptible de varier en fonction des flux financiers et du calendrier de mobilisation des emprunts.

IV) MARGES DE MANŒUVRE

Les principales marges de manœuvre d'une collectivité se situent soit au niveau de ses charges de fonctionnement, soit au niveau de ses produits (fiscalité directe locale), soit encore en matière d'endettement.

A) La fiscalité directe locale



Les impôts locaux 2014 sont supérieurs aux moyennes (476€ par habitant contre une moyenne nationale à 450€). Il en va de même pour la DGF (294€ par habitant contre 194€ pour la nation). En revanche, la commune dispose d'une fiscalité reversée au-dessous des moyennes (+49€ par habitant contre +198€).

La pression fiscale exercée par les impôts locaux n'est pas forcément en adéquation avec les données sociaux-démographiques, mesurées par le revenu fiscal moyen par foyer et la part des foyers non imposables.

En effet, la population en résidence principale, seule concernée par les données socio-démographiques, dispose de ressources par foyer nettement inférieures aux moyennes et se voit appliquer des taux d'imposition élevés (cf effort fiscal) par rapport aux strates de comparaison.

La commune dispose donc d'une marge de manœuvre limitée en matière de fiscalité.

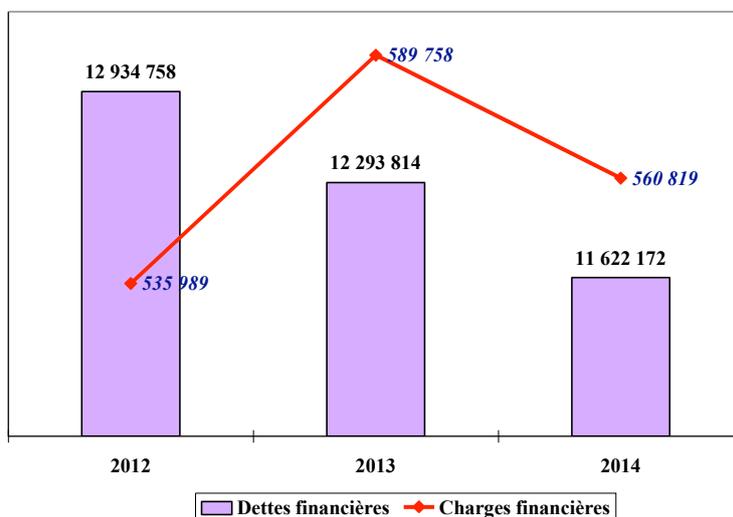
B) Analyse de l'endettement

2014	Montant en €	Montant en € par hab pour la catégorie démographique			
		Commune	Département	Région	National
DETTE					
Encours total de la dette au 31 décembre	11.622.171	1.786	877	972	855
dont encours des dettes bancaires et assimilées	11.620.781	1.785	855	958	842
Annuités des dettes bancaires et assimilées (1)	1.232.461	189	119	124	110

La commune présente un encours de dettes qui a connu une diminution entre 2012 (12 934 758€) et 2014 (11 622 172€). La commune a eu recours à l'emprunt bancaire sur la période étudiée en 2012 pour 3 000 000€.

Sur la dernière année, l'encours de dette atteint 1 786€ par habitant. Il se situe largement au-dessus des moyennes départementale (877€/hab), régionale (972€) et nationale (855€/hab).

Évolution de la dette (Montant)



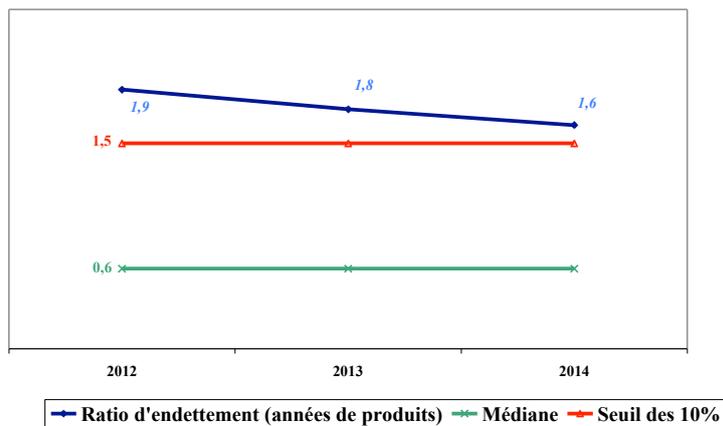
Les ratios

Les ratios « dettes sur produits de fonctionnement réels » et « dettes sur CAF brute » permettent d'apprécier la solvabilité de la commune, à savoir sa capacité à rembourser ses dettes à partir soit de ses produits de fonctionnement, soit de l'excédent dégagé en fonctionnement.

Le ratio « dettes/produits de fonctionnement » mesure le poids de l'endettement et le nombre d'années nécessaire pour le rembourser en y consacrant la totalité des ressources de fonctionnement. La commune est dans une situation défavorable avec un ratio à 1,6 année en 2014 qui se situe au dessus de la médiane (0,6) et du seuil des 10 % des communes les moins bien classées (1,5). La dette est remboursée avec environ 19 mois de produits de fonctionnement contre 7 mois pour la médiane des communes.

Ratio d'endettement

Nombre d'années de produits nécessaire au remboursement de la dette



Le ratio «encours dettes/CAF Brute» détermine le nombre d'années de CAF nécessaire au remboursement du stock de dette. Il est très important car il détermine la capacité de désendettement de la Commune.

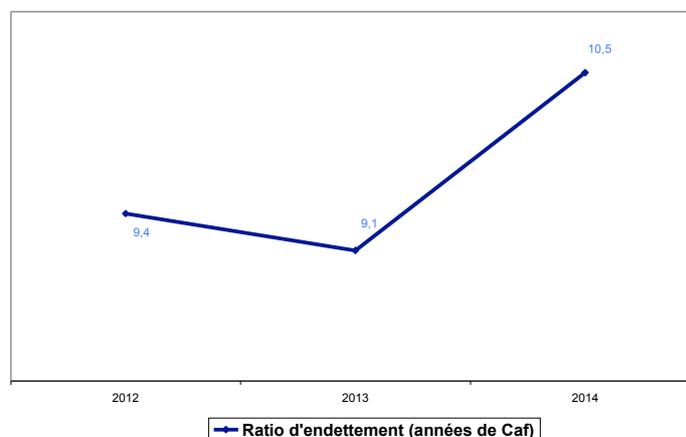
A l'issue de l'année 2014, ce ratio s'élève à 10,5 années pour la commune. Il se situe à un niveau nettement supérieur à la médiane des communes qui est de 2,5 années de CAF brute. Au-delà de 7 ans, il peut être considéré comme excessif.

La commune, même si son autofinancement brut se situe à un niveau correct, ne peut pas rembourser rapidement une dette très élevée.

Ratio 2014 : 11 622 171€ d'endettement divisé par 1 106 417€ de CAF brute soit **10,5 années**.

Ratio d'endettement

Nombre d'années de CAF nécessaire au remboursement de la dette



C) Le coefficient d'autofinancement courant

Le coefficient d'autofinancement courant (CAC) permet de mesurer l'aptitude de la commune à autofinancer ses investissements, après avoir couvert ses charges et les remboursements de dettes.

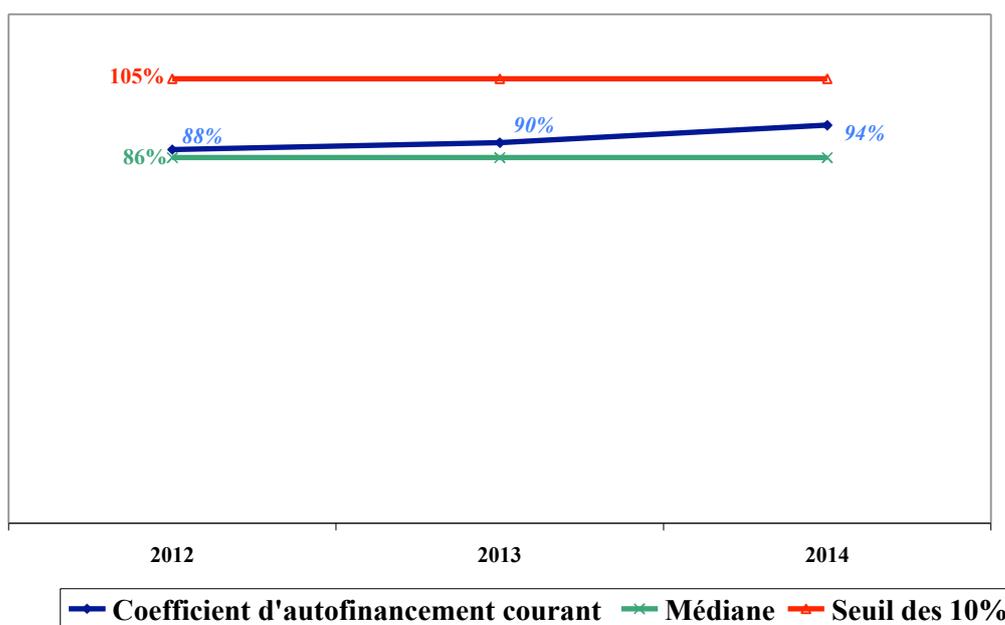
Un coefficient supérieur à 100 % indique que la commune est incapable de faire face à ses remboursements de dettes avec son seul autofinancement.

Plouguerneau ne dispose pas d'une marge de manœuvre importante en 2014 puisque cet indicateur se situe à 94 %. Le niveau élevé de l'annuité de la dette ne permet pas de dégager un autofinancement significatif.

Cette dégradation est relativement rapide puisqu'en 2012 avec un CAC de 88 %, la commune dégagait des excédents proches de la médiane (86%).

Coefficient d'autofinancement courant

Couverture des charges et des remboursements de dettes par les produits



CONCLUSION

La situation financière peut être jugée peu satisfaisante en raison surtout du niveau élevé de l'endettement.

L'examen des comptes des exercices 2012 à 2014 fait ressortir une faible augmentation des produits de fonctionnement contre une progression importante des charges de même nature.

La capacité d'autofinancement en régression sur la période étudiée ne permet pas de dégager d'autofinancement important en fin d'étude. Le niveau très élevé de l'annuité de la dette fragilise la situation financière de la commune.

Le recours à l'emprunt seulement sur 2012 contribue à la diminution de l'endettement de la collectivité en 2013 puis en 2014 mais il reste, en fin d'étude, nettement supérieur aux moyennes.

La politique d'équipement est dynamique et correctement subventionnée sur la période.

Pour améliorer son autofinancement, la commune devra réaliser des efforts sur la section de fonctionnement, en essayant dans la mesure du possible de limiter ses dépenses, en particulier les charges financières qui sont supérieures aux strates de comparaison et maîtriser ses charges de personnel.

D'autant que la baisse annoncée des dotations de l'Etat risque de peser fortement sur l'autofinancement, à compter de 2015, comme le confirme la simulation suivante :

DGF prévisionnelle à compter de 2015 en €		perte en Milliards	DGF versée aux collectivités locales en Milliards	coefficient à appliquer sur perte 2013	commune de Plouguerneau perte en €
1956330	2013		41,5		
1911096	2014	1,5	40		-51425
1779428	2015	5,16	36,34	3,44	-176902
1653437	2016	8,84	32,67	5,89	-302893
1527960	2017	12,5	29,01	8,33	-428370
				Perte total 2014-2017	-959591

Le recours au levier fiscal, pour augmenter les ressources, ne semble pas forcément approprié compte tenu du niveau de vie des résidents à l'année et de taux proches des moyennes. Une progression proportionnelle des taux de 2 % en 2015, 2016 et 2017 générera en trois ans un produit de fiscalité supplémentaire d'environ 360 000€ (60 000€ en 2015, 120 000€ en 2016 et 180 000€ en 2017), soit environ un tiers de la perte DGF sur la même période.

Une pause dans les dépenses d'équipement et l'absence de recours à l'emprunt semblent souhaitables, dans l'attente de l'amélioration du niveau de l'endettement.

Tels sont les principaux constats qui découlent de la présente analyse.

LEXIQUE

Actif

A l'actif du bilan sont inscrits l'ensemble des biens du patrimoine (immobilisations pour leur valeur historique) ainsi que l'ensemble des éléments n'ayant pas vocation à y rester de manière durable (stocks, créances, trésorerie). L'actif immobilisé brut représente l'ensemble des immobilisations inscrites au bilan fonctionnel pour une durée supérieure à un an (dépenses d'équipement, titres de participations, opérations pour comptes de tiers). L'actif circulant désigne les stocks et créances qui se renouvellent au cours de l'exercice.

Annuité de la dette

L'annuité de la dette est composée du montant des intérêts des emprunts et du montant du remboursement du capital. L'addition de ces deux montants permet de mesurer le poids exact de la dette à long et moyen terme pour les collectivités.

Autofinancement

(voir Capacité d'autofinancement)

Besoin en fonds de roulement (BFR)

Le BFR représente, à la fin d'un exercice comptable, l'excédent des crédits consentis aux redevables de la collectivité (restes à recouvrer) sur les crédits obtenus de ses créanciers (fournisseurs, État). Une créance crée un besoin de financement; la collectivité a constaté un produit, mais ce produit n'a pas encore été recouvré. A l'inverse, une dette génère une ressource; dans ce cas, la collectivité a effectivement enregistré une charge, mais celle-ci n'a pas encore été payée. Un BFR négatif constitue une ressource. En effet, cela signifie que les sommes non encore décaissées sont supérieures aux sommes non encore encaissées.

Bilan

Le bilan présente la situation patrimoniale de la collectivité à la date de clôture de l'exercice. Pour l'analyse financière, certaines rubriques du bilan sont reclassées afin de faire ressortir les grandeurs caractérisant la structure financière de la collectivité et d'apprécier son équilibre financier global.

Le bilan se présente sur deux colonnes: une colonne actif et une colonne passif. Il se découpe en trois grandes masses permettant de calculer trois grandeurs caractéristiques: les biens et financements à long terme (utilisés pour le calcul du fonds de roulement); l'ensemble des droits et obligations à court terme de la collectivité (calcul du besoin en fonds de roulement) et enfin la trésorerie dans son acception la plus large.

Capacité d'Autofinancement (C.A.F.)

Elle représente l'excédent des produits réels de fonctionnement (hors produits de cession d'immobilisation) sur les charges réelles de fonctionnement. La CAF permet de couvrir tout ou partie des dépenses réelles d'investissement (remboursements de dettes, dépenses d'équipement...).

Capitaux et assimilés

Ce sont les fonds à disposition de la commune à long terme hors dettes financières (dotations, réserves, résultat de l'exercice, subventions d'investissement, opérations pour comptes de tiers...).

Charges de fonctionnement réels

En analyse financière M14 , les charges réelles correspondent à des charges de fonctionnement qui donnent lieu ou donneront lieu à décaissement.

Financement disponible

Il représente le total des ressources (hors emprunts) dont dispose la collectivité pour investir, après avoir payé ses charges et remboursé ses dettes financières.

Excédent brut de fonctionnement (EBF)

Il correspond à l'excédent des produits courants sur les charges courantes. C'est la ressource fondamentale de la commune indépendante des produits et charges financières et exceptionnelles.

Fonds de roulement

Le fonds de roulement est égal à la différence entre les financements disponibles à plus d'un an (les dotations et réserves, les subventions d'investissements, les amortissements et provisions, les dettes financières à moyen long terme) et les immobilisations (les investissements réalisés et en cours de réalisation).

Cette différence correspond, en comptabilité budgétaire, à la somme des excédents définitifs que la commune a dégagés au cours du temps.

Produits de fonctionnement réels

En analyse financière M14 , les produits réels correspondent à des produits de fonctionnement (hors cession d'actifs) qui donnent lieu ou donneront lieu à encaissement.

Réel

En analyse financière , la notion de réel diffère de celle d'encaissement ou de décaissement. Est considéré comme réelle, une opération qui a ou aura (au cours d'un exercice ultérieur) un dénouement en trésorerie.

Résultat de fonctionnement ou résultat comptable

Différence entre le total des titres et le total des mandats émis en classe 7 et 6 de la section de fonctionnement.

Trésorerie

C'est l'ensemble des liquidités disponibles en caisse ou au compte au Trésor et des valeurs mobilières de placement.

ANNEXES

- Analyse Fiscale